



INFORMATION A LA POPULATION

DECLARATION D'IMPÔTS

Des permanences sont organisées pour les habitants de Chauffry qui souhaitent des conseils aussi bien dans la démarche de déclaration papier que via internet.

Elles se tiendront de 9 heures à 12 heures, en mairie, salle du conseil :

- Mardi 14 mai
- Samedi 18 mai

Pour y accéder vous devrez impérativement prendre rendez-vous par téléphone auprès de la secrétaire de mairie au 01 64 20 42 31 (lundi-mardi-jeudi-vendredi de 10h à 12h et le mardi après-midi de 15h à 18h).

Ces entretiens, menés par Monsieur de Lorgeril, à titre de bénévolat, sont soumis au secret professionnel et la confidentialité sera respectée.

Espérant que ce service vous sera utile, l'équipe municipale et moi-même vous assurons de notre dévouement.

Le Maire,
Richard Warzocha

